



Conseil municipal du 29 septembre 2023

L'objectif est de donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès verbal*).

1. Frais scolaire Pléhédel :

Vote de la participation aux frais scolaire de l'école publique pour un montant de 2000 € (soit 500€ par enfant).

2. Rapport d'activité de la communauté de commune (LAC) :

Pas de remarque.

3. Motion de soutien aux EHPAD :

Au regard des difficultés financières grandissantes des EHPAD publics (*coût de l'énergie multiplié par 4, les revalorisations de l'indice sans compensation, coût de la nourriture ...*) et le refus de faire supporter aux familles ces augmentations par rapport à la réalité des petites retraites, le conseil vote une motion de soutien de solidarité.

4. Projet de salle des fêtes :

Durant ces dernières semaines, différentes études ont été menées pour cadrer le projet : Capacité de financement avec la DGFIP, le CAUE (*qui avait déjà mené des études en 2019*), et le SDE pour un audit énergétique. Le conseil valide le lancement d'une étude de faisabilité avec l'ADAC pour étudier les différents scénarios envisageables pour un devis de 1140 € HT sur 2,5 mois.

5. Assurance statutaire des agents de la commune :

Le conseil vote l'option avec la franchise la plus basse pour permettre le déclenchement le plus rapide de cette assurance.

6. Vente du bus scolaire :

Depuis la mise en place d'un nouveau service avec la Région de transport scolaire, le bus n'est plus utilisé. Le conseil décide la mise en vente du bus, dans un dispositif de vente aux enchères proposé par la DGFIP et pour un prix plancher de 10 000 € (pour mémoire bus, acheté en 2001 : 44 730 €).

7. Référents déontologiques pour les élus :

L'objectif est de permettre à tout élu de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile. Trois référents sont désignés Mme Perrier, M Sirinelli et Mme Bothorel.

8. Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication :

Depuis 2019 cette redevance était bloquée par absence de délibération. Cette délibération va permettre à la commune de récupérer celle-ci (soit environ 940€ par an).

9. Questions diverses :

- Panneaux de soutien à l'hôpital de Guingamp vont enfin pouvoir être affichés sur la commune.
- Les membres pour la révision des listes électorales : Le maire et les adjoints ne peuvent pas en faire partie : désignation de Ronan Dhabit.

Horaires - services

Maison Du Département

Permanence 1 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au

02 96 55 33 00



Maison France Services

06 75 47 30 57



La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi : 11h00-12h00

bibliotheque.lefaouet@orange.fr

Mairie

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00

Mairie Le Faouët

2 rue d'Argoat
22290 LE FAOUEÛT
02 96 52 35 61

www.lefaouet.com

mairie.lefaouet.22@wanadoo.fr

La lettre mensuelle

N°39 – Octobre 2023

Directeur de la publication :
Le maire.

Photos : Associations et
Mairie

Impression : Mairie du
Faouët



Bulletin d'information de la commune du Faouët Octobre 2023

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Nous avons vécu un mois de septembre plutôt animé avec différentes manifestations qui ont toutes eu beaucoup de succès. A noter que ces moments de festivités ont été organisés par différentes associations, ce qui montre le dynamisme de notre belle commune.

Le samedi 7 octobre aura lieu la « Saint Michel des parachutistes ». Une grande fierté pour moi qui ait servi dans cette unité d'élite. C'est une grande famille que l'on ne quitte jamais car comme dit l'adage : « PARA UN JOUR ... PARA TOUJOURS ».

J'invite la population à assister à la cérémonie religieuse à 9h et la cérémonie patriotique à 11h. Un pot sera offert à la salle des fêtes par l'UNP 22 (Union Nationale de Parachutistes des Côtes d'Armor). Le repas qui suivra, est réservé aux parachutistes, amis et famille.

Bien à vous.

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

Les brèves ...

- **Comité des fêtes : Démission du bureau**, lire le communiqué de presse joint dans cette lettre mensuelle.
- **Repas du 11 novembre 2023**, Pensez à vous inscrire. Les Faouëtiens de plus de 65 ans sont invités au repas du 11 novembre, et inscription en mairie au plus tard pour le 20 octobre, (sur demande du traiteur).

A vos agendas pour le mois d'octobre

- **Jeudi 5/10/2023 au Ty Kaouët** - projection du film "les 4 saisons d'Espigoule". Possibilité de manger sur place : mafé sénégalais.
- **Vendredi 6/10/2023 au Ty Kaouët** : diffusion du match de rugby France/Italie.
- **Samedi 7 septembre à partir de 8h50** : la « Saint Michel des parachutistes ».
- **Dimanche 8/10/2023 au Ty Kaouët** : concours de palets- Inscription au 06 98 29 03 79.
- **Dimanche 29/10/2023 Fêtes d'Halloween** pour les enfants de la commune à la salle des fêtes à 15h30.

Pour mettre dès à présent dans vos agendas :

- **Le dimanche 10/12/2023** le marché de Noël. Les exposants peuvent réserver leur emplacement à partir du 1er novembre en appelant le 06 12 63 43 06
- **Le dimanche 17/12/2023** le spectacle de Noël.



La lettre mensuelle

Club de Foot Avenir du Leff

Voici les nouvelles de vos Verts et Blancs concernant le Mois de Septembre :

03 septembre 2024 : Après avoir fait une très belle Brocante avec plus de 400 repas servis par les joueurs de foot, un grand MERCI à nos visiteurs. L'équipe n'a malheureusement pas eu l'opportunité de conclure positivement sur le terrain du FC Plouagat Chatelaudren Lanrodec avec 2 divisions d'écart(D1) où ils se sont inclinés (0-8).

10 septembre 2024 : Cependant, ils ont su répondre présent le week-end d'après lors de leur 1ère journée en championnat de D3. Ils se sont déplacés, victorieux chez leur voisin Pommerit le Merzer score final 5-1 pour nos Verts et Blancs.

Ps : Une belle Victoire pour fêter l'anniversaire de Pascal Le Gall, un bénévole et dirigeant du Club, qui n'hésite pas à donner de son temps pour le club.

24 septembre 2024 : Par la suite les verts et blancs ont fait un match nul (4-4) contre une belle équipe du RC Ploumagoar.

1er octobre 2024 : Enfin, l'Avenir du Leff a reçu son voisin Pontrieux (ETFC) sur leur terrain pour le 3ème tour de Coupe de Bretagne une équipe évoluant en R3 (3 divisions au-dessus). Un beau challenge mais nous n'avons réussi à créer la surprise malgré les fervents supporters.

Amicale des Anciens combattants

Le samedi 7 octobre, la section parachutiste des côtes d'Armor sera présente à Le Faouët pour célébrer la Saint Michel, leur St Patron. Monsieur Yvon Bobony, président de l'UNP 22, nous invite cordialement à cette belle commémoration.

- 8H50 : Rassemblement devant l'église.
- 9H00 : Cérémonie religieuse.
- 10H00 : Sortie de la messe avec le bagad.
- 10h10 : Pause-café animé par le bagad.
- 10H50 : Mise en place au monument aux morts.
- 11H00 : Cérémonie Patriotique. Dépôt de gerbe, Marseillaise.
- 11H20 : Fin de cérémonie. Remerciements. Séance Photos.

L'Amicale est honorée de participer et d'aider à la mise en place.

Ty Kaouët

Jeudi 5 octobre : projection du film "les 4 saisons d'Espigoule". Possibilité de manger sur place : mafé sénégalais.

Vendredi 6 octobre : diffusion du match de rugby France/Italie.

Dimanche 8 octobre : concours de palets, Inscription au 06 98 29 03 79.

Tous les 2eme vendredis du mois, une jam session aura lieu au bar. Tous les instruments sont les bienvenus ! Ainsi que ceux qui veulent écouter !

Nous nous lançons également dans la conception et vente de bocaux ! Plusieurs recettes seront progressivement disponibles, dès la semaine prochaine. Il sera possible de les manger sur place ou de les emporter.



La lettre mensuelle

AGENDA



Co'pain de campagne

Tous les dimanches sur la place de la mairie de 10h00 à 11h00.



Ty Kaouët

Horaires ouvertures :

Lundi à partir de 17h30.

Mardi Mercredi fermé

Jeudi, vendredi à partir de 17h30

Samedi et dimanche 11h/14h et à partir de 17h30

Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h

02.96.33.18.89



Retour sur la boîte à idées

Depuis plusieurs mois une boîte à idées a été mise à votre disposition. Nous vous remercions de votre implication dans la commune et vous trouverez ci-dessous des éléments de réponse.

➤ « *Brocante chez les particuliers ; type « vide-maison »* »

Il suffit de faire la demande auprès de la mairie.

➤ « *Panneau d'affichage : troc, échanges etc...* »

Il est prévu qu'un tableau d'affichage soit installé près de la salle des associations dans les mois à venir.

➤ « *Pourquoi la maison France services est-elle à Saint Gilles et non à Le Faouët ?* »

Nous avons accueilli « France services » durant plus d'un an à la salle des associations. N'étant pas ou peu sollicités par les Faouëtiens, ils ont pris la décision de s'installer à St Gilles afin de regrouper St Clet, Le Faouët et St Gilles.

➤ « *Qualité de l'eau* »

Un rapport trimestriel sur la qualité de l'eau est affiché en mairie.

➤ « *Possibilité d'assister au conseil municipal* »

Le conseil municipal est ouvert au public. Tout citoyen a le droit d'y assister mais se doit de ne pas interagir.

➤ « *Embellissement du bourg avec des plantations de fleurs devant les maisons.* »

Nous réfléchissons à l'embellissement de la commune en incluant les habitants dans l'entretien et le fleurissement des pieds de murs ou des massifs existants. Nous reviendrons ultérieurement vers vous pour les habitants intéressés.

Les mariages ...



le 12 août 2023

THOMAS Fabienne
et LE RHUN Alain



le 16 septembre 2023

VASSOGNE Aline
et LEBESLOURD Corentin



le 30 septembre 2023

BRAY Vanessa
et BOUGET Jérémie